

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CANARI

Séance du 26 Février 2023

Date de convocation : 20/02/2023

Date d'affichage : 20/02/2023

Objet de la délibération : Incorporation des biens présumés sans maître

Nombre de conseillers municipaux : En exercice 10
Présents 09
Votants 09 Pour 09 Contre 0 Abstention 0

L'an Deux mil Vingt Trois, le vingt six février à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de CANARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SIMONETTI, Maire.

Etaient présents : ANTONETTI Bernanrd – CHIARAMONTI Nathalie – DOUMAS Gérald – GASSMANN Simon – LORENZI Jean Jacques – PELLEGRINI Jean Pierre – SANTINI David – SIMONETTI Jean Michel

Etaient absents : GUERRA Alexandre

Mme CHARAMONTI Nathalie a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Qu'au vu des résultats de l'enquête préalable menée auprès des différents services administratifs et de l'enquête de voisinage, les biens, objet de la présente procédure, n'ont pas de propriétaire connu,

Considérant qu'il ressort que les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans pour ces biens,

Qu'il ressort que ces biens satisfont donc aux conditions fixées par l'article L 1123-1,

Qu'il a donc engagé la procédure prévue et pris en arrêté en date du 04 juillet 2022 constatant la vacance de ces biens suivant la procédure établie par l'article L 1123-3,

Qu'aucun propriétaire ne s'est fait connaître dans un délai de six mois à compter de la dernière mesure de publicité de cet arrêté.

Aussi il est proposé d'incorporer ces biens dans le domaine communal.

Le conseil municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide que

- Les biens, dont la liste est jointe en annexe, sont incorporés dans le domaine communal,
- Le Maire prendra un arrêté relatif à la constatation de l'incorporation dans le domaine communal desdits biens.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean Michel SIMONETTI



Section	N° de plan	Lieudit	Contenance
B	1715 Lot 2	Guado Cinto	23 ca
B	1715 Lot 3	Guado Cinto	10 ca
B	1715 Lot 4	Guado Cinto	12 ca
B	1715 Lot 5	Guado Cinto	10 ca
B	1715 Lot 7	Guado Cinto	20 ca
D	1	Vecchia	8a 83ca
D	3	Vecchia	23a 88ca
D	23	Vecchia	1a 37ca
D	24	Vecchia	1a 73ca
D	25	Vecchia	1a 47ca
D	26	Vecchia	18a 15ca
D	40	Vecchia	1a 54ca
D	41	Vecchia	1a 17ca
D	42	Vecchia	71ca
D	43	Vecchia	4a 53ca
D	44	Vecchia	4a 13ca
D	48	Vecchia	2a 65ca
D	49	Vecchia	2a 55ca
D	50	Vecchia	53ca
D	51	Vecchia	55ca
D	52	Vecchia	62ca
D	53	Vecchia	59ca
D	55	Vecchia	1a 08ca
D	56	Vecchia	49a 00ca
D	65	Vecchia	23a 20ca
D	74	Vecchia	56a 73ca
D	363	Codeje a bugne	38a 19ca
D	365	Codeje a bugne	35a 18ca
D	368	Codeje a bugne	42a 70ca
D	378 Lot 1	Vecchia Sottana	68a 38ca
D	378 Lot 2	Vecchia Sottana	68a 39ca

Le Maire
Jean Michel SIMONETTI

